

Rappeler un message envoyé par accident

Vous avez envoyé votre message avant qu'il ne soit complètement prêt ? ou alors vous l'avez envoyé au mauvais destinataire ? Nous avons tous été déjà confronté à ce genre de situation. Office 365 contient une fonction qui va vous aider à éviter ce genre de problème !

- [Rappeler un message envoyé par accident](#)

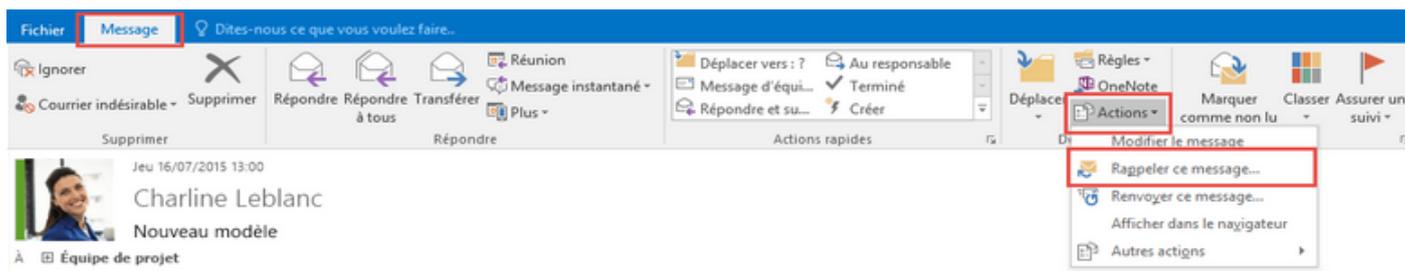
Rappeler un message envoyé par accident

Vous avez envoyé votre message avant qu'il ne soit complètement prêt ? ou alors vous l'avez envoyé au mauvais destinataire ? Nous avons tous été déjà confronté à ce genre de situation. Office 365 contient une fonction qui va vous aider à éviter ce genre de problème !

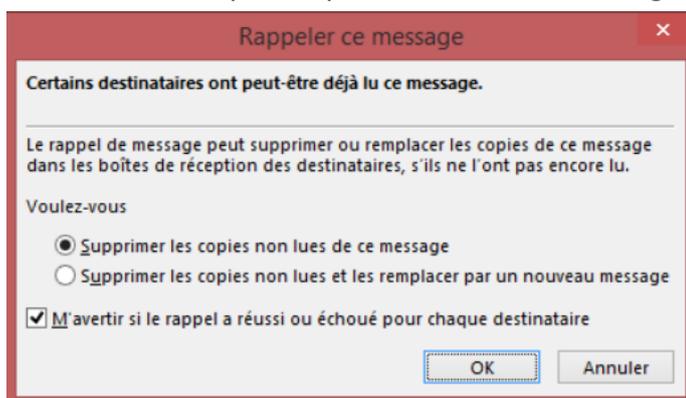
Voici comment cela fonctionne :

- Ouvrez votre élément envoyé dans une nouvelle fenêtre.
- Cliquez sur le bouton Actions dans la section de déplacement.
- Sélectionnez Rappeler ce message.

Si vous souhaitez que ce message soit complètement supprimé de la boîte de réception de l'expéditeur, cliquez sur "Supprimer les copies non lues de ce message".



Si vous souhaitez effectuer une correction mineure (par exemple, corriger une erreur de frappe ou ajouter / supprimer une pièce jointe), puis renvoyer le message, cliquez sur "Supprimer les copies non lues et remplacer par un nouveau message" et ensuite, cliquez sur OK.



Il existe une option qui vous permet de recevoir des notifications si votre message a été rappelé avec succès ou non. Si vous décidez de recevoir cette notification, vous recevrez un courrier électronique qui inclut l'état du message.

Cependant, il y a plus que cela. Pour que le message soit correctement rappelé, il faut respecter les exigences suivantes :

- Les deux utilisateurs doivent être sur le même Exchange (c'est à dire dans la même société) . Malheureusement, vous ne pouvez pas rappeler les courriels envoyés aux utilisateurs en dehors de votre organisation.

- Le destinataire doit également utiliser Outlook Desktop, pas l'application Outlook Web ou aucune version mobile.

- Le message original (c'est-à-dire le message rappelé) ne doit pas avoir été lu par le destinataire.